



LIFESAVING SOCIETY

The Lifeguarding Experts

Société de sauvetage Canada

Description de tâche – leader du programme Leadership

Commission nationale des programmes de formation

Description :

Le leader du programme Leadership est membre de la Commission des programmes de formation et est responsable d'assurer un soutien pour le bon fonctionnement et la pérennité des brevets de Leadership.

Objectif :

Assurer la surveillance et offrir des conseils relativement aux normes, au contenu et au matériel requis, et assurer la liaison avec le bureau national et les divisions membres dans le cadre du développement et de la révision des programmes nationaux.

Durée du mandat :

Membre de la Commission des programmes de formation

Durée du mandat : 2 ans

Critères de sélection : bénévole de la Société de sauvetage ou membre du personnel du bureau national ou d'une division

Rapport hiérarchique :

Le leader du programme de Leadership se rapporte directement à la commissaire des programmes de formation qui se rapporte quant à elle au conseil d'administration.

Responsabilités :

- Surveiller et faciliter l'évaluation du modèle actuel du programme Leadership basé sur les compétences afin d'assurer la cohérence et la continuité des brevets de Leadership et de l'enseignement des formations.
- Surveiller l'évaluation des programmes nationaux actuels et y participer, en sollicitant des contributions, en recueillant l'information pertinente et en faisant des recommandations à la Commission en fonction du modèle de révision.
- Assurer la liaison avec le bureau national et les divisions membres et offrir des conseils, lorsque nécessaire, (lors de réunions en personne ou téléphoniques, ou par d'autres moyens électroniques) dans le but d'accomplir les priorités et les actions de la Commission.
- Explorer les ressources existantes, réaliser des analyses FFPM afin d'identifier les lacunes ou les nouveaux marchés où il serait possible de renforcer l'offre des programmes nationaux et des ressources existantes ou d'en développer de nouveaux.

Compétences et connaissances requises :

- Capacité à offrir des conseils adaptés aux besoins régionaux, à gérer des communications se déroulant par moyens électroniques, à participer aux conférences téléphoniques, à respecter les échéances et à préparer des rapports à l'intention de la commissaire.
- Expertise technique et connaissances approfondies des brevets de Leadership et du modèle basé sur les compétences dans le programme de Leadership.